



L'ACTE D'AVOCAT DANS TOUS SES ETATS

23 Janvier 2018 à MORZINE
ERAGE Délégation Bourgogne

Document remis par

M. le Bâtonnier Franck DYMARSKI
Avocat au Barreau de Charleville-Mézières

La Pratique de l'Acte d'Avocat et sa conservation

INTRODUCTION :

Rappel historique et objectifs de la Loi du 28 mars 2011

1 - LES TEXTES APPLICABLES :

Articles 66-3-1 à 66-3-3 de la Loi du 31 décembre 1971

Article 1374 du Code Civil

Apports des différents textes



2 - LES DOMAINES D'UTILISATION DE L'ACTE D'AVOCAT :

3 - DEFINITION DE L'AVOCAT RÉDACTEUR

4 - LES OBLIGATIONS DE L'AVOCAT RÉDACTEUR :

Cas de responsabilité professionnelle

5 - LA MISE EN VALEUR DE L'ACTE D'AVOCAT VIS-A-VIS DE LA CLIENTÈLE :

6 - LES BÉNÉFICES DU RECOURS A L'ACTE D'AVOCAT POUR LE RÉDACTEUR

7 - LES FORMULES A INSÉRER DANS L'ACTE D'AVOCAT :

Les clauses obligatoires et les clauses facultatives

8 - PRÉSENTATION DES SITES DE CONSERVATION AVOSACTES et E-ACTE AVOCAT